



Peut on porter plainte contre un ex concubin

Par **coriala**, le **18/11/2010** à **12:30**

Bonjour,
ma fille a quitté le son domicile avec ses 3 enfants elle vit chez moi mais son ex concubin a déménagé tous les meubles de ma fille avec sa maitresse la police refuse que ma fille porte plainte que doit elle faire? de plus ma fille a déposé une plainte contre lui pour coups et blessures, harcèlement et sequestration, au commissariat on lui a dit d attendre que l affaire suivait son cours mais il lui vole toute ses affaires et elle n ose pas aller les chercher elle meme merci

Par **chris_idv**, le **18/11/2010** à **13:37**

Bonjour,

Qui est propriétaire ou titulaire du bail du logement où habitait votre fille ?

Cordialement,

Par **mimi493**, le **18/11/2010** à **13:38**

Est-ce qu'elle a les preuves que c'est à elle ?
Elle a les factures ?

Ce n'est pas un vol, car il n'y a pas soustraction frauduleuse du bien d'autrui (c'est elle qui a

laissé les meubles à la garde d'un tiers)